Verser les prestations de retraite promises

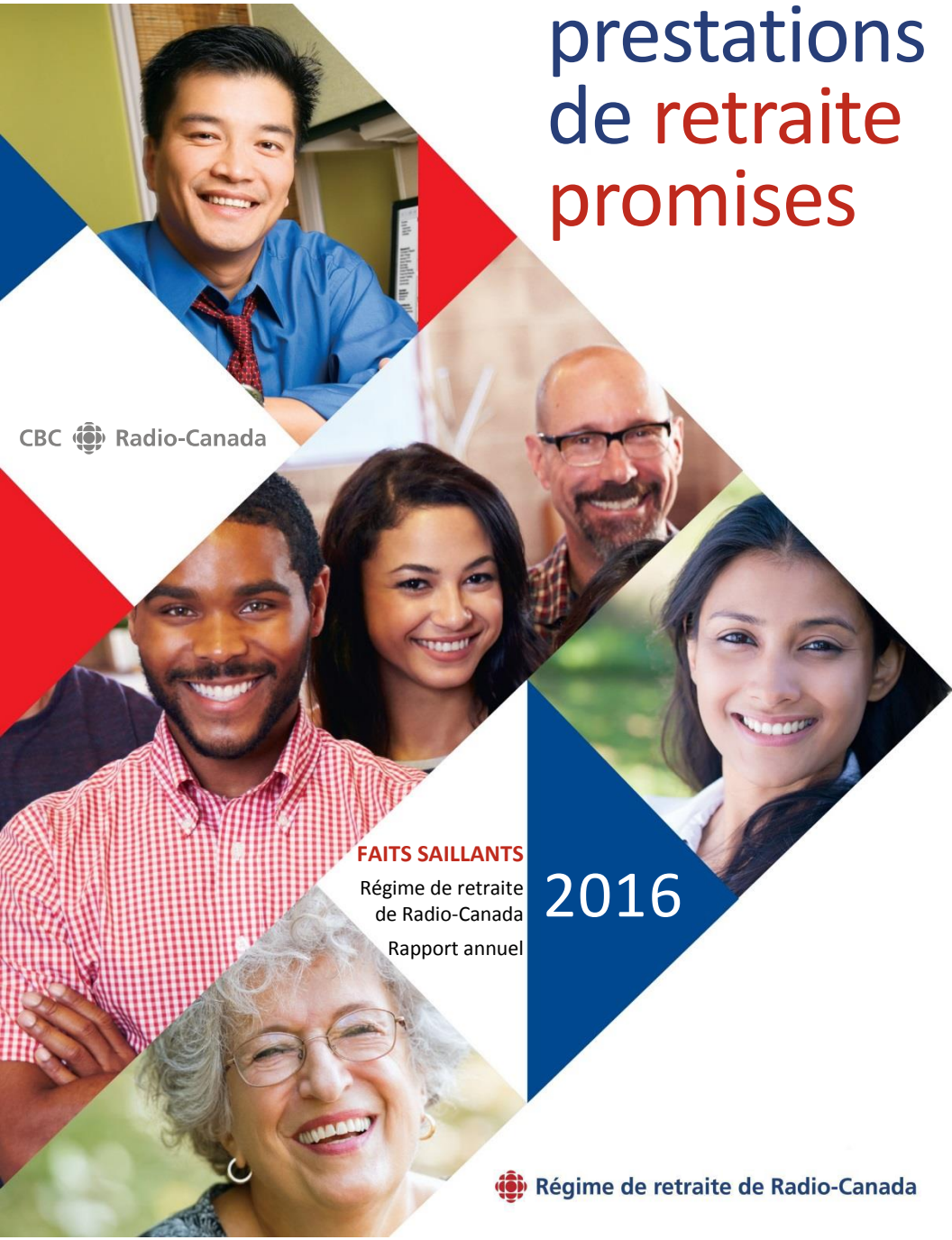

CBC Radio-Canada

FAITS SAILLANTS

Régime de retraite de Radio-Canada

Rapport annuel

2016

Régime de retraite de Radio-Canada

Notre engagement à assurer la stabilité et la sécurité du régime de retraite

Le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada comprend à quel point la sécurité des prestations à long terme est importante pour les participants.

Aussi, nous nous engageons à remplir notre obligation au titre des prestations en veillant à ce que vous receviez toutes les sommes auxquelles vous avez droit après avoir travaillé fort pendant des années. Vous trouverez dans le rapport qui suit des renseignements sur le rendement du Régime de retraite en 2016 et les activités qu'il a menées durant l'exercice. Nous espérons qu'il fournit l'assurance que le régime est sécuritaire et stable et que vous comprenez et avez confiance que vos prestations seront disponibles quand vous en aurez besoin.

FAITS SAILLANTS 2016

Extraits du Rapport annuel 2016

1,73 $

MILLIARD

(Excédent de capitalisation)

135 %

(Coefficient de capitalisation)

6,62 $

MILLIARDS

(Actif Net)

5,8 %

(Taux de rendement en 2016)

9,6 %

(Rendement annualisé sur 4 ans)

95 %

(Satisfaction des participants à l'égard des services)

18 726

(Nombre total de participants)

FAIT SAILLANTS DES ACTIVITÉS DE 2016

Services aux participants - Nous nous engageons à assurer à nos participants la prestation rentable et en temps opportun de services d'administration des prestations. Pour ce faire, nous communiquons clairement aux participants des informations sur nos services; établissons des critères acceptables pour les niveaux de service et fournissons des services en respectant les normes de qualité établies. Nos niveaux de service ont une fois de plus atteint ou surpassé les cibles et les résultats du sondage sur la satisfaction des participants à l'égard de nos services indiquent que 95 % des participants les jugent bons ou excellents. La participation aux sondages sur la satisfaction des participants continue d'augmenter et nous examinerons d'autres moyens par lesquels les participants pourront formuler des commentaires sur nos services.

L'an dernier, nous avons amorcé la mise en œuvre d'un plan pluriannuel pour faire en sorte que nos communications soient plus centrées sur les participants. Cette année, nous avons revu les messages des fiduciaires et de la PDG intégrés au rapport annuel afin qu'ils tiennent davantage compte des questions qui importent pour les participants et moins de l'évolution des marchés financiers. De plus, le site web public du Régime, la page d'accueil du site web du CAP et la section sur la retraite du portail iO! de CBC/Radio-Canada ont fait l'objet d'une refonte. La présentation du communiqué trimestriel des fiduciaires a été simplifiée et comprend une page d'infographie qui résume les buts à long terme prévus à notre Plan stratégique et l'état d'avancement de nos activités.

Gestion des placements - Nous sommes aussi responsables d'investir l'actif à partir duquel sont versées les prestations. Même si les prestations ne sont pas fonction des rendements obtenus de nos placements, notre capacité à dégager des rendements stables et solides aide à assurer la pérennité du régime de retraite. Malgré une année marquée par l'agitation des marchés financiers et des surprises sur le plan géopolitique, le rendement de nos placements est resté en phase avec la croissance des obligations à long terme au titre des prestations de retraite. Au cours de l'exercice, nous avons poursuivi nos efforts visant à renforcer nos capacités de gestion de placements en terminant la transition du portefeuille d'obligations de sociétés vers une gestion interne et en mettant en place un programme de gestion monétaire à l'interne, dont la mise en œuvre est prévue en 2017.

Gestion des risques et des opérations - La compréhension, la réduction et la gestion des risques auxquels est exposé le Régime demeurent des éléments clés de notre surveillance opérationnelle. En tant qu'investisseur institutionnel, nous devons être conscients de ces risques et savoir quand en tirer parti ou les éviter. En 2016, nous avons effectué l'examen bisannuel du Registre des risques, qui précise les principaux risques du Régime ainsi que les activités et contrôles en place pour les atténuer. Le risque lié à la réglementation a été classé dans les risques les plus importants du Régime, car le nombre de règlements à respecter ne cesse d'augmenter. Pendant l'année, nous avons consacré de nombreuses heures à interagir avec des organismes de réglementation et du secteur dans le but de mieux comprendre l'évolution du cadre réglementaire et y répondre. Enfin, un cadre détaillé a été élaboré pour contrer les cyberrisques.

Gouvernance - Les recherches ont démontré qu'une bonne gouvernance favorise des rendements de placement supérieurs et une meilleure performance opérationnelle. Nous reconnaissons depuis toujours l'importance d'avoir en place un modèle de gouvernance rigoureux qui prévoit de la formation pour les nouveaux fiduciaires et des séances de formation continue pour tous les membres du Conseil de fiducie, le secteur des caisses de retraite étant en constante évolution. Nous avons accueilli deux nouveaux fiduciaires cette année et il en sera de même en 2017. Une évaluation sectorielle des services d'audit a été menée et à la suite d'un processus décisionnel rigoureux, nous avons choisi de faire de nouveau appel à notre fournisseur actuel. Enfin, un tiers a réalisé une vérification des mesures de lutte contre la fraude au titre de l'examen du cadre d'expression d'assurance des fiduciaires.

RAPPORT DES FIDUCIAIRES

L'objectif premier du Régime de retraite de Radio-Canada est simple : remplir son obligation au titre des prestations. Pour vous, participants du Régime, cela signifie que tous nos efforts concourent à faire en sorte qu'on vous remette toutes les prestations auxquelles vous avez droit. Nous mettons tout en œuvre pour que le Régime soit en mesure de verser les prestations que vous avez acquises, et ce, que vous preniez votre retraite aujourd'hui, demain ou dans 40 ans. En 2016, cet objectif a été de nouveau atteint grâce aux résultats et progrès réalisés durant l'exercice.

Santé financière du Régime

Le principal indicateur permettant d'évaluer la santé financière générale du Régime et sa capacité de remplir durablement sa promesse de retraite est le coefficient de capitalisation, c'est-à-dire le rapport entre la valeur de l'actif et la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite. À la fin de l'exercice, le coefficient de capitalisation selon le principe de la continuité s'élevait à un niveau enviable de 135 %. Autrement dit, le Régime disposait d'environ 1,35 $ d'actif pour couvrir chaque dollar de passif selon le principe de la continuité. La capitalisation positive du Régime démontre bien la solidité de ses assises et sa capacité à respecter le service des prestations dans une perspective de continuité. Le rendement à long terme est un autre indicateur, secondaire mais néanmoins important, de la performance et de la santé du Régime. Je suis ravie d'annoncer que ces quatre dernières années, le Régime a dégagé un taux de rendement annualisé de 9,6 % (après déduction des frais).

Gouvernance

Chaque année, le Conseil de fiducie mène un large éventail d'activités conçues pour aider le Régime à honorer ses engagements à longue échéance. En 2016, ces activités comprenaient la mise en œuvre du plan stratégique et le suivi des progrès réalisés au regard des buts stratégiques et des objectifs annuels du Régime. Ces buts et objectifs ont été atteints, et le Régime a maintenant intégré les objectifs stratégiques dans les rapports du Conseil et les rapports à l'intention des participants. Le Conseil de fiducie a également surveillé de près l'exécution du plan de communication, notamment la reconfiguration de l'accès des participants au site web du Centre d'administration des pensions et la nouvelle conception des bulletins *Communiqué* et *Info-Retraite*.

RAPPORT DES FIDUCIAIRES

Le Conseil de fiducie a connu plusieurs changements au cours de 2016. M. Paul Gaffney, Mme Josée Girard et M. Brian Mitchell ont quitté le Conseil durant l'année. Collectivement, ils cumulent 18 années de service au Conseil de fiducie. Je tiens à remercier personnellement M. Gaffney, Mme Girard et M. Mitchell de leur dévouement et de leur contribution au Régime de retraite de Radio-Canada. Cette année, Mme Monique Marcotte, vice-présidente de la division Personnes et culture de CBC/Radio-Canada, et M. Rob Jeffery, administrateur de CBC/Radio-Canada, ont intégré le Conseil de fiducie. M. Alain Pineau, membre de l'Association nationale des retraités de la SRC se joindra au Conseil de fiducie.

Remerciements

Je joins ma voix à celle de l'ensemble des membres du Conseil de fiducie pour remercier tous les participants du Régime de leur confiance.

Au nom du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada,

Maureen McCaw

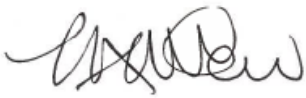

Présidente
Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada
18 février 2017

RAPPORT DE L'ADMINISTRATRICE DÉLÉGUÉE / PDG

Pourquoi un régime de retraite à prestations déterminées est-il offert? Pour le promoteur, ce type de régime est un moyen de recruter des employés et de les conserver. Pour les employés, il ajoute une composante stable et fiable à leur futur revenu de retraite.

Le Régime de retraite de Radio-Canada est capitalisé à l'aide des cotisations versées par CBC/Radio-Canada (le promoteur du Régime) et les participants actifs. Ces dernières années, la part des cotisations salariales au Régime a augmenté, de manière à en arriver graduellement à un partage à parts égales. Cette tendance à l'accroissement des cotisations salariales est constatée dans l'ensemble du secteur des régimes à prestations déterminées, car les promoteurs de tels régimes doivent composer avec la faiblesse des taux d'intérêt, le fait que les gens vivent plus longtemps et le conservatisme des organismes de réglementation. D'autres sociétés d'État sont également en voie d'avoir en place un partage à parts égales des cotisations totales.

Malgré l'évolution à la hausse des coûts, je crois que les régimes à prestations déterminées en valent la peine. Même si quelques études révèlent que certaines générations d'employés n'ont aucun intérêt pour ce genre d'avantages, je m'assure de faire comprendre à mes enfants de la génération Y à quel point les régimes à prestations déterminées sont importants et précieux.

L'un de nos principaux rôles au sein du Conseil de fiducie est d'investir les cotisations totales afin d'en tirer un rendement qui, au fil du temps, fait en sorte que la croissance de l'actif est suffisante pour payer les prestations de retraite acquises par les participants du régime à long terme.

Je suis ravie d'annoncer que le Régime de retraite de Radio-Canada a connu une autre bonne année en 2016. Ainsi, nous avons dégagé un taux de rendement après déduction des frais de gestion des placements de 5,8 %, qui se traduit par un rendement annuel moyen sur quatre ans de 9,6 %. Ces valeurs sont supérieures au rendement des indices de référence, respectivement de 5,7 % et 7,5 %. En dépit d'un exercice marqué par l'instabilité des marchés financiers et d'événements géopolitiques renversants, notre stratégie de placement a été très efficace pour produire des rendements qui surpassent la croissance nécessaire pour assurer la pérennité à long terme du régime. Par conséquent, le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la continuité de l'exploitation s'est amélioré, se

RAPPORT DE L'ADMINISTRATRICE DÉLÉGUÉE / PDG

chiffrant à 135 % en fin d'exercice et l'excédent de l'actif sur le passif se situe maintenant à 1,7 milliard de dollars, selon le même principe. Cette situation positive indique que le Régime dispose toujours d'un actif suffisant pour acquitter l'ensemble de ses obligations à long terme. Des renseignements supplémentaires sur la capitalisation du Régime selon les principes de la continuité de l'exploitation et de la solvabilité se trouvent à la page 17 du rapport annuel.

Par ailleurs, nous sommes une organisation qui veille à satisfaire les besoins de nos 18 726 membres en matière de services d'administration des prestations. Pour ce faire, nous poursuivons les efforts visant à améliorer l'expérience des participants lorsqu'ils utilisent le Centre d'administration des pensions (CAP). Au nombre des récentes améliorations apportées, mentionnons un accès simplifié au site web du CAP réservé aux employés. Nos options libre-service sont accessibles à toute heure du jour et une utilisation accrue du site web par les participants va nous aider à gérer les coûts associés à votre régime de retraite. De plus, nous avons revu nos diverses communications afin de raccourcir, de simplifier et de mieux cibler les messages. Enfin, nous accordons beaucoup d'importance à la prestation des services offerts aux participants et nos indicateurs de qualité des services et résultats au sondage sur la satisfaction des participants sont encore excellents.

Pour atteindre ces résultats, je peux compter sur l'appui d'une équipe remarquable, qui assure une gestion et une surveillance rigoureuses de l'actif et de l'administration des prestations de retraite. De notre côté, nous sommes supervisés et invités à nous dépasser par un Conseil de fiducie qui comprend bien l'importance de ses obligations fiduciaires.

L'an dernier, dans le cadre d'un sondage, vous avez indiqué que vous souhaitez d'abord savoir que la sécurité, la stabilité et la prévisibilité des prestations que vous avez acquises dans le Régime de retraite de Radio-Canada sont assurées. Nous acquittons nos responsabilités en gardant cet objectif en tête. Quelle est la valeur de ce type d'avantages à vos yeux? Selon nous, elle est inestimable. Nous espérons que vous êtes d'accord.

Sincèrement,

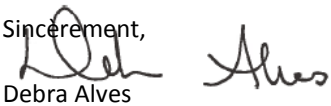

Debra Alves
Administratrice déléguée / présidente-directrice générale

APERÇU FINANCIER

HISTORIQUE DE L'ACTIF NET

au 31 décembre

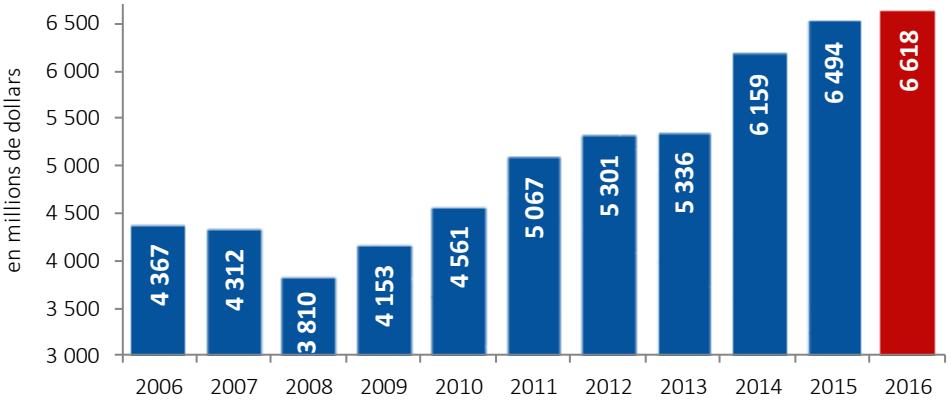

EXCÉDENT DE CAPITALISATION / (DÉFICIT)

au 31 décembre

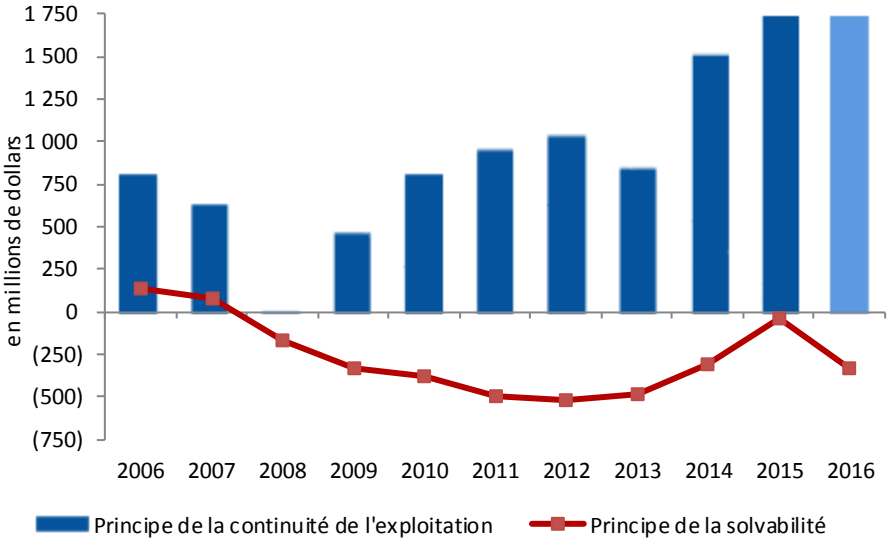

RENDEMENT DES PLACEMENTS

RENDEMENT RÉEL DE LA CAISSE COMPARÉ À L'INDICE DE RÉFÉRENCE

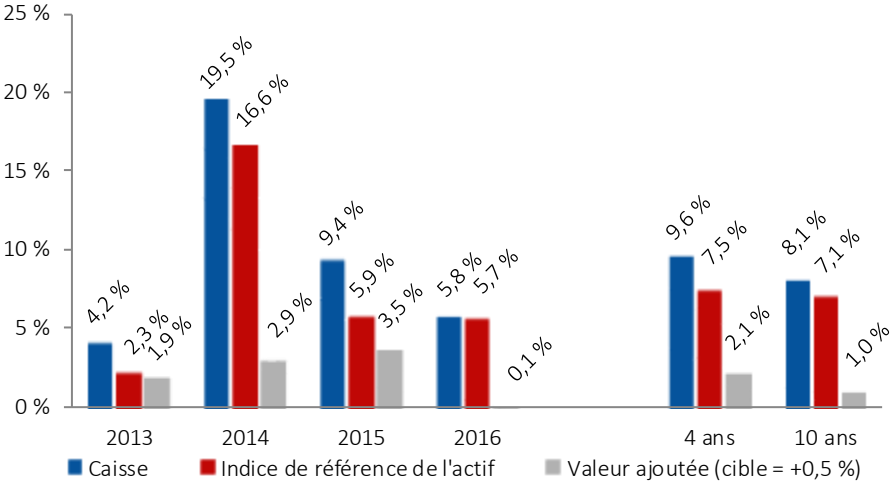

RENDEMENT DES PLACEMENTS PAR CATÉGORIE

2016

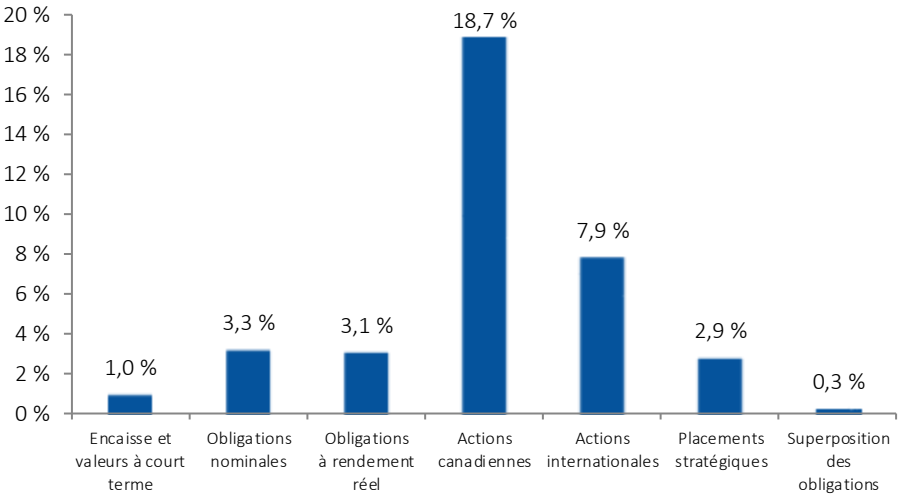

RENDEMENT DES PLACEMENTS

COMPARAISON ENTRE LE RENDEMENT DES PLACEMENTS PAR CATÉGORIE ET LES INDICES DE RÉFÉRENCE

Taux annualisés composés		**Rendement sur un an**		**Rendement sur quatre ans**	
Catégories de placements	En pourcentage de l'actif	Rendement de la Caisse	Rendement de référence	Rendement de la Caisse	Rendement de référence
Titres à revenu fixe :					
Encaisse et valeurs à court terme	6,4 %	1,0 %	0,5 %	1,1 %	0,8 %
Obligations nominales	28,8	3,3	3,1	4,4	4,0
Obligations à rendement réel	11,7	3,1	3,1	0,9	0,9
Titres cotés en bourse :					
Actions canadiennes	10,9	18,7	21,1	8,4	8,5
Actions internationales	21,7	7,9	3,7	20,9	17,6
Stratégiques :					
Immobilier	8,9	6,2	3,9	8,3	4,2
Placements privés	9,6	3,2	3,9	17,6	4,2
Fonds de couverture	2,1	(10,2)	3,9	3,9	4,2
Superposition des obligations	(0,1)	0,3	0,2	0,7	0,4
Total / moyenne pondérée	100,0 %	5,8 %	5,7 %	9,6 %	7,5 %

COTISATIONS PAR RAPPORT aux PRESTATIONS VERSÉES

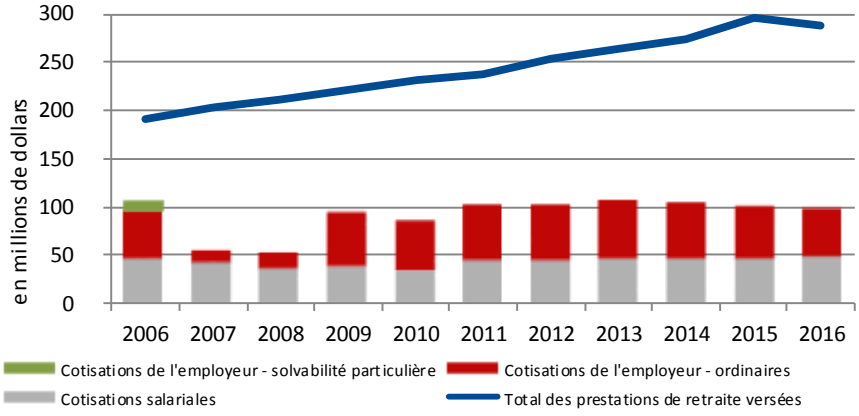

SERVICES AUX PARTICIPANTS

SERVICES D'ADMINISTRATION DES PRESTATIONS

	2016	2015
Satisfaction des participants à l'égard des services (cote satisfaisant ou très satisfaisant)	**95 %**	95 %
Centre d'administration des pensions		
Transactions traitées	**10 559**	14 976
Opérations en ligne	**17 973**	19 617

2016 RÉPARTITION DES MEMBRES

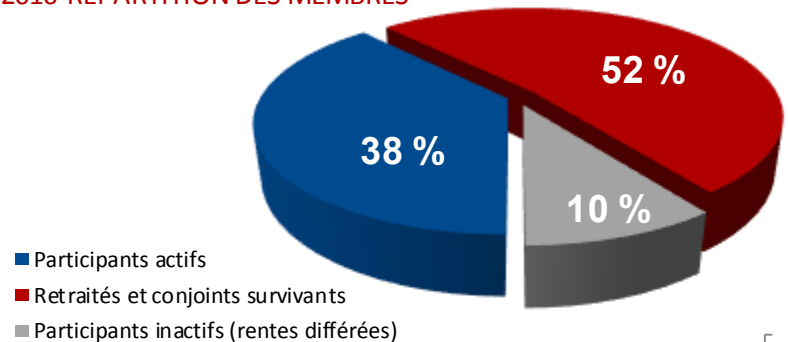

NOMBRE DE RETRAITÉS
au 31 décembre

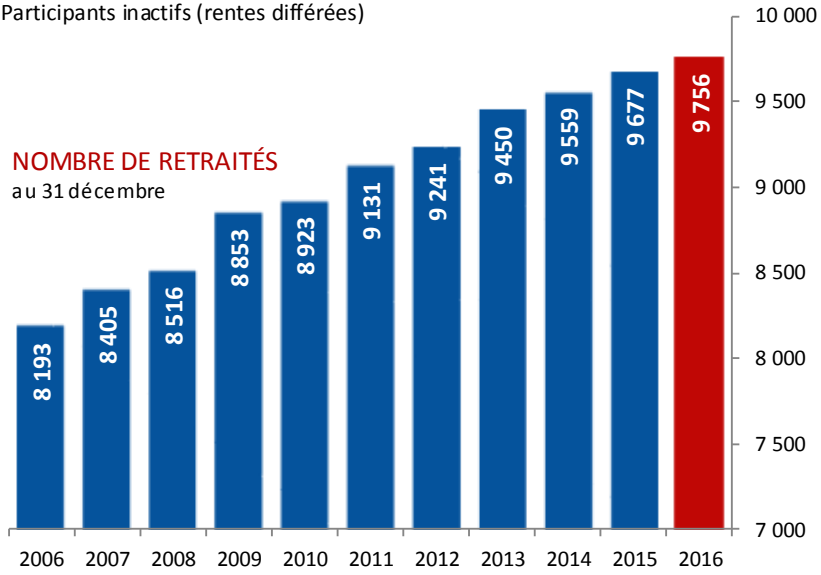

SERVICES AUX PARTICIPANTS

DISTRIBUTION DES RETRAITÉS

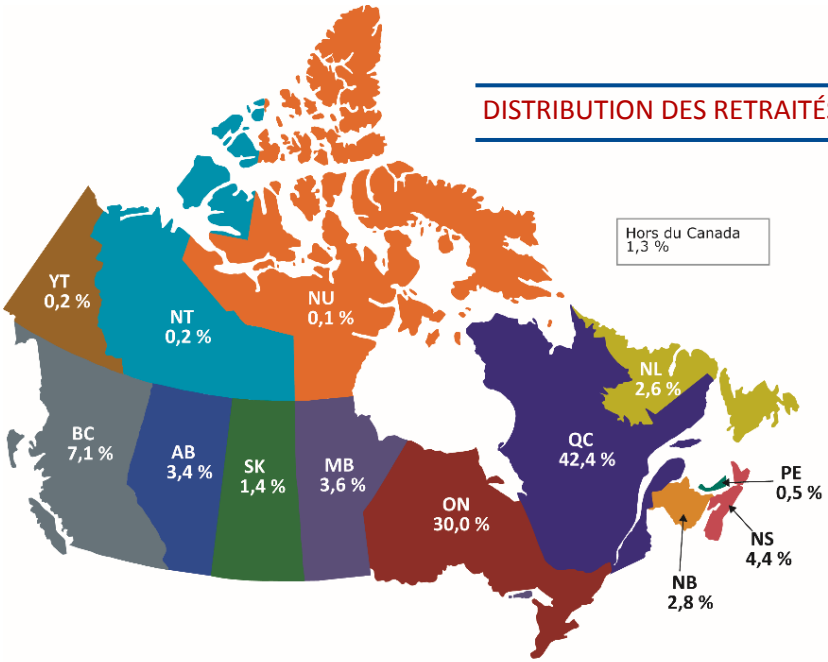

SEGMENTATION DES PENSIONNÉS PAR TRANCHE D'ÂGE

au 31 décembre 2016

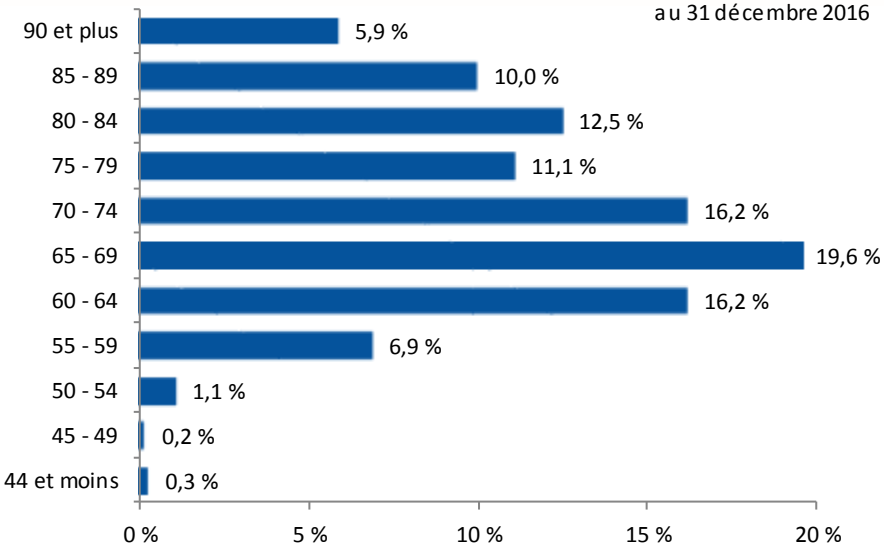

CONSEIL DE FIDUCIE ET DIRECTION

(au 31 décembre 2016)

Maureen McCaw
(Présidente)

Administratrice
CBC/Radio-Canada

Judith Purves

Vice-présidente principale et chef de la direction financière
CBC/Radio-Canada

Monique Marcotte

Vice-présidente, Personnes et Culture
CBC/Radio-Canada

Rob Jeffery

Administrateur
CBC/Radio-Canada

Paul Gaffney

Représentant de l`Association nationale des retraité(e)s de CBC/Radio-Canada

Jonathan Soper

Membre du Comité consultatif des avantages sociaux

Isabelle Doyon

Membre du Comité consultatif des avantages sociaux

DIRECTION

Debra Alves, CFA
Administratrice déléguée / PDG

Duncan Burrill, CMA
Secrétaire-trésorier

ADMINISTRATION

Francesca Adibe, CPA, CGA
Première chef
Gestion des risques et Administration

Carole Bélanger, ASA
Directrice
Administration, Régime de retraite

Sheldon Sullivan, CPA, CA
Premier chef
Opérations comptables

GESTION DE PLACEMENTS

Timothy Cairns, CFA
Gestionnaire de portefeuille
Immobilier

Patrizia Cappelli, CFA
Gestionnaire de portefeuille
Obligations intérieures

Paul Gasperetti, CFA
Gestionnaire de portefeuille
Actions canadiennes

Laura Hurst, CFA
Gestionnaire de portefeuille
Actions internationales

Nadi Tadros, CFA
Gestionnaire de portefeuille
Actions internationales

Robert VandenBygaart, CFA
Gestionnaire de portefeuille
Actions américaines

Miles Whittingham, CFA
Gestionnaire de portefeuille
Placements stratégiques

COMMUNICATION

Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport annuel du Régime de retraite sur notre site Internet ou à en demander un exemplaire imprimé à l'adresse ci-dessous. Le rapport annuel renferme l'information suivante :

- Le rapport financier qui comprend les états financiers audités, le rapport de l'auditeur, l'opinion de l'actuaire et l'énoncé de responsabilité de la direction relative à la production des états financiers.
- Les explications détaillées sur les pratiques de gouvernance du Régime de retraite de Radio-Canada.
- L'analyse par la direction qui vise à aider le lecteur à évaluer la situation financière du Régime et son rendement au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à nous faire part de vos observations et suggestions sur les faits saillants du rapport annuel, et sur tout autre document informatif que nous vous transmettons.

Veuillez adresser vos commentaires au :

Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada
99, rue Bank, bureau 919
Ottawa (Ontario) K1P 6B9

Téléphone: 613-688-3900
Télécopieur: 613-688-3901
Courriel: pension@cbcpension.ca

Internet – général : www.cbc-radio-canada-pension.ca
Internet – employés et retraités de CBC/Radio-Canada : www.pensionadmin-cbc-src.ca